

L1, L2 admis en année supérieure
L2 admis à s'inscrire en L3
L1 L2 L3 redoublants
M1 admis à s'inscrire en M2
M1 redoublants

Les étudiants relevant de la
FORMATION CONTINUE
doivent prendre contact avec la D.F.C.

QUAND ET COMMENT VOUS REINSCRIRE ?

ADMIS EN 1^{ère} SESSION :

inscrivez-vous sur internet du
27/06 au 19/07/19 inclus
réouverture le 19 août 2019

En attente de 2^{ème} session :

après les jurys de 2^{ème} session,
inscrivez-vous sur internet.

LES 2 ETAPES DE L'INSCRIPTION :

- 1- Connectez-vous sur le site** <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> afin de vous acquitter de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) (91 € ou 0 € selon votre situation). Cette démarche est OBLIGATOIRE. A la fin de la saisie, éditez l'attestation et notez votre n° de CVEC. Celui-ci vous sera demandé au cours de la saisie de votre inscription sur l'ENT.
- 2- Connectez-vous sur votre compte ENT** (login/mot de passe) **menu** SCOLARITÉ / MES INSCRIPTIONS / INSCRIPTION ADMINISTRATIVE.

IMPORTANT : si vous n'avez pas reçu votre notification de bourses 2019-2020 avant l'inscription, vous n'aurez pas accès au tarif boursier.

Attention : règlement des frais d'inscription en ligne uniquement

APRES LE REGLEMENT :

RENVOYEZ par courrier
les **PIÈCES JUSTIFICATIVES**
(cf. liste au verso)

Angers : UFR ESTHUA - Scolarité - Inscriptions WEB
7 allée F. Mitterrand - 49004 ANGERS cedex 01

Saumur : Campus de Saumur - Inscriptions WEB
14BIS rue Montcel - 4940 SAUMUR

À RÉCEPTION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES, votre inscription sera validée par le service scolarité et vous aurez accès à vos certificats de scolarité en ligne.



dates de
RENTREE sur
INTERNET
MI JUILLET

FERMETURE :
ESTHUA ANGERS :
du **19/07 au soir au 26/08 matin**

mail scolarité Angers :
scolarite.esthua@listes.univ-angers.fr
mail scolarité Saumur :
pole.universitaire@agglo.saumur.fr

👉 liste des pièces au verso

**Ré-INSCRIPTION
ADMINISTRATIVE PAR
INTERNET**

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR SOUS 5 JOURS

vos certificats de scolarité ne seront disponibles en ligne qu'à réception de ces documents par votre service scolarité

- photocopie de votre carte d'étudiant 2018-2019 ou d'un certificat de scolarité ;
- ATTESTATION D'ASSURANCE responsabilité civile** pour l'année en cours. Cette attestation doit préciser que vous êtes également couvert(e) en cas de stage en entreprise.
 - pour les formations d'Angers : **1 copie** de l'attestation d'assurance
 - pour Saumur : **2 copies** de l'attestation d'assurance
- pour les étudiants étrangers : 1 photocopie de la carte de séjour + passeport

PAIEMENT EN 3 FOIS : avant la saisie, assurez-vous que la carte bancaire utilisée n'expire pas avant le 3^{ème} prélèvement.